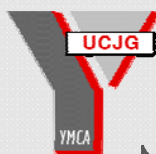


infos...



infos...infos...

Numéro 102 - 05 février 2010

www.ucjg.fr

Edito

Le Centre International **LE ROCHETON** vient de lancer son programme de formation BAFA et BAFD pour l'année 2010.

Les informations pratiques se trouvent sur le site de cette Unité : <http://www.rocheton.ass.fr>, dans la rubrique INFOS/NEWS et Agenda, ou sur le site de l'Alliance Nationale : <http://ucjg.fr/> calendrier des séjours, formation générale BAFA.

Le BAFA permet de travailler en tant qu'animateur en séjour de vacances, accueil de loisirs, au sein d'une maison de quartier, d'une association. Pour être accepté à cette formation, il faut avoir 17 ans au 1^{er} jour de la 1^{re} session.

Le BAFD permet d'assurer les fonctions de directeur en séjour de vacances et accueil de loisirs. Il faut posséder le BAFA et avoir 21 ans. Le BAFD est à renouveler obligatoirement tous les 5 ans.

La commission animation met actuellement au point le dépliant pour les sessions 2010 préparées par les **UC Loire, le Groupe Alsace et l'Alliance**. Ce dépliant sera disponible sous peu et le détail des séjours sera donné sur le site de l'Alliance, le moment venu.

Cédric, dans le cadre de sa mission de permanent pédagogique de l'OFAJ, prépare des rencontres franco-allemandes avec nos unités et avec nos partenaires. Renseignements auprès de Cédric au Secrétariat National.

L'action de l'Alliance et de ses unités auprès des jeunes est intense en ce début d'année et se poursuivra tout au long des mois à venir. **Merci de faire connaître autour de vous toutes ces actions afin qu'elles puissent intéresser un grand nombre de jeunes pour un séjour, une action, dans le cadre de nos valeurs.**



Actualité de l'Alliance

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'assemblée générale extraordinaire est convoquée les :

6 et 7 mars 2010

Dans les locaux de l'Union de Paris, 14 rue de Trévisse - 75009 PARIS.

Cette assemblée générale sera appelée à se positionner sur les objectifs de l'Alliance à la lumière des rencontres et des avis exprimés lors de la tournée de notre Secrétaire Générale.

Il est indispensable que chaque unité soit représentée **au minimum** par son Président et par un permanent responsable (Directeur).

La convocation officielle sera diffusée par mail ce week-end.

PROGRAMME PROVISOIRE

SAMEDI

10h00 :	Accueil avec café de bienvenue
11h00	Accueil et constitution du bureau, appel des membres
11h30	Présentations des unités
12h30	Déjeuner à l'UP
14h00	Présentation de enjeux Présentation des propositions
15h30	Synthèses pour 2010
16h00	Pause
16h30	Débat
17h30	Rencontre des Présidents Rencontre des Directeurs
18h00	Atelier : Publics et actions prioritaires de l'Alliance de main
19h00	Temps ludique
20h00	Diner

DIMANCHE

09h00	Partage
09h15	Retour des ateliers de la veille
10h15	Débat
11h00	Révision budget 2010
11h15	Vœux
11h30	Divers
12h00	Clôture de l'AGE



Informations contextuelles

Agrément tourisme

Les 4 régimes en matière de réglementation applicable à la vente de voyages et de séjours (licence, agrément, habilitation et autorisation) sont remplacés par un régime unique applicable à toutes entreprises ou tous organismes se livrant ou apportant leur concours aux opérations consistant en l'organisation ou la vente de voyages ou séjours individuels ou collectifs. Ce nouveau régime est celui de l'immatriculation.

L'immatriculation, comme l'ancien agrément, demande garantie financière à hauteur minimale de 30 000 euros contre 24 392 euros actuellement, une garantie RC ad hoc et des conditions d'aptitude professionnelle.

La loi maintient cependant les dispositions selon lesquelles les associations ne sont pas tenues de répondre à l'obligation de s'immatriculer si elles appartiennent à une fédération.

L'immatriculation de l'Alliance, en tant que fédération, est en cours d'instruction auprès de l'agence de développement touristique nouvellement créé, ATOUT France, qui va gérer le registre d'immatriculation (www.atout-france.fr).



Agendas

06 et 07 février 2010 : Conseil National à PARIS

06 et 07 mars 2010 : **Assemblée générale de l'Alliance dans les locaux de l'UNION de PARIS.**

18 au 21 mars 2010 : Week-end "partenaires" à Lille

20 au 22 avril 2010 : 1st European YMCA Fundraising Conference.

12 et 13 juin 2010 : **Assemblée générale ordinaire 2010 à TOULOUSE.**

19 au 24 juin 2010 : 17^e World Council of YMCAs à Hong Kong.

Focus sur la formation des bénévoles

Le CDVA permet aux bénévoles de se former. Voici quelques exemples de formations mentionnés par une des directions jeunesse et sports : Animation de réunion, management, présentation de budget, relation bénévoles/salariés, recherche de financements, prise de parole en public, utilisation des nouvelles technologies... Ce peut être aussi en lien avec le projet associatif : exemple formation sur l'accueil si les bénévoles font de l'accueil...

En 2009, 3 associations des UCJG ont demandé et obtenu des subventions pour : l'animation de réunion (4100 €), la préparation de bilan de séjours (2000 €), le développement de partenariat locaux, la pérennisation entre motivations des bénévoles et projet associatif...

Si votre association souhaite s'engager dans la formation des bénévoles, nous vous invitons à faire la demande dans votre région car depuis cette année, les demandes de subventions sont décentralisées. Attention : chaque région établit ses priorités et ses dates limites de dépôt de dossiers. Voici les principales dates limites de dépôt de dossier :

Ile de France	26/02/2010
Midi Pyrénées	1/03/2010
Haute Pyrénées	1/03/2010
Haute Normandie	5/03/2010
Languedoc Roussillon	12/03/2010
Rhône Alpes	15/03/2010
Basse Normandie	15/03/2010
PACA	16/04/2010
Alsace	sera fixée le 26/02/2010

L'alliance de son côté proposera lors de l'AG de déposer deux demandes nationales :

- Une rencontre des Présidents d'association afin d'échanger sur les pratiques et réfléchir sur la transmission de la fonction « Président » ;
- Une rencontre sur le bénévolat : comment faire pour recruter de nouveaux bénévoles et sur quels projets ?

Myriam VERGER